

VÉRIFIÉ

ÉTATS FINANCIERS

2021-2022

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022









Ontario Centre of Innovation

@OCInnovation

Ontario Centre of Innovation



Cela fait déjà plus de 35 ans que le CIO joue un rôle de premier plan dans l'écosystème de l'innovation, notamment comme catalyseur de l'innovation qui établit des partenariats entre l'industrie et le milieu postsecondaire et relie les collaborateurs de la province. Tout ça dans l'optique d'être au cœur de l'innovation en Ontario, en stimulant la croissance économique et la création d'emplois par des investissements dans la commercialisation et l'adoption de nouvelles technologies.

Pour aider à souligner cet anniversaire important, le CIO a réuni des fondateurs d'entreprise ayant bénéficié du soutien du CIO dans leurs premières années d'existence et leur a demandé de présenter des histoires de réussite en Ontario des trois dernières décennies.

Le CIO s'engage à être une organisation inclusive et est résolument convaincu que la diversité en matière de race, de genre, d'origine ethnique, de caractéristiques démographiques et de points de vue favorise la création d'un écosystème de l'innovation plus équitable et dynamique en Ontario. Nous évaluons activement chaque aspect de nos activités ainsi que nos interactions internes et externes dans le but d'opérer des changements qui placent la diversité et l'inclusion au centre de notre processus décisionnel.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Centre d'excellence de l'Ontario inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centre d'innovation de l'Ontario inc. (« CIO », ou l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont

considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance en ce qui concerne, notamment, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit

BDO Canada UP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario) Le 29 juin 2022



	2022	202
	\$	
Actifs		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	102 679 722	140 595 74
Débiteurs	444 795	1 263 88
Subventions à recevoir (Note 2)	1 645 050	364 93
Frais payés d'avance et avances sur projets	14 566 719	23 642 45
	119 336 286	165 867 01
Placements immédiatement commercialisables (Note 3)	4 633 899	1 260 33
Placements (Note 4)	4 776 307	5 149 94
Immobilisations corporelles (Note 5)	831 191	972 23
	129 577 683	173 249 53
Passifs et soldes des fonds		
Passifs et soldes des fonds		
Passifs à court terme		
Passifs à court terme Créditeurs et charges à payer	26 146 286	
Passifs à court terme	78 597 426	84 996 04
Passifs à court terme Créditeurs et charges à payer		84 996 04
Passifs à court terme Créditeurs et charges à payer Subventions et apports reportés (Note 6)	78 597 426	84 996 04 116 614 29
Passifs à court terme Créditeurs et charges à payer Subventions et apports reportés (Note 6) Subventions et apports reportés (Note 6)	78 597 426 104 743 712	84 996 04 116 614 29
Passifs à court terme Créditeurs et charges à payer Subventions et apports reportés (Note 6) Subventions et apports reportés (Note 6)	78 597 426 104 743 712 3 974 307	84 996 04 116 614 29 40 018 96
Passifs à court terme Créditeurs et charges à payer Subventions et apports reportés (Note 6) Subventions et apports reportés (Note 6) Passif éventuel (Note 3)	78 597 426 104 743 712 3 974 307 4 633 899	84 996 04 116 614 29 40 018 96
Passifs à court terme Créditeurs et charges à payer Subventions et apports reportés (Note 6) Subventions et apports reportés (Note 6) Passif éventuel (Note 3) Soldes des fonds	78 597 426 104 743 712 3 974 307 4 633 899 113 351 918	84 996 04 116 614 29 40 018 96 156 633 26
Passifs à court terme Créditeurs et charges à payer Subventions et apports reportés (Note 6) Subventions et apports reportés (Note 6) Passif éventuel (Note 3) Soldes des fonds Non affectés	78 597 426 104 743 712 3 974 307 4 633 899 113 351 918 5 731 237	84 996 04 116 614 29 40 018 96 156 633 26 4 616 27
Passifs à court terme Créditeurs et charges à payer Subventions et apports reportés (Note 6) Subventions et apports reportés (Note 6) Passif éventuel (Note 3) Soldes des fonds	78 597 426 104 743 712 3 974 307 4 633 899 113 351 918	31 618 25 84 996 04 116 614 29 40 018 96 156 633 26 4 616 27 12 000 00 16 616 27

Administrateur C. Kymiak. Administrateur

Au nom du Conseil d'administration :

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2022	2021
	\$	\$
Produits (Note 8)		
Subvention	76 315 314	77 527 407
Apports sectoriels	-	340 865
Autres apports du gouvernement	1 210 001	126 865
Intérêts	148 849	207 091
Autres	1 444 073	5 115 616
	79 118 237	83 317 844
Charges		
Charges pour les programmes	67 573 756	68 931 041
Événements et commandites	40 821	147 366
	67 614 577	69 078 407
Développement, prestation et administration des programmes	11 894 170	11 634 633
	79 508 747	80 713 040
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	(390 510)	2 604 804

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	Affectés	Non	Total	Total
	à l'interne	affectés	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Soldes des fonds, au début de l'exercice	12 000 000	4 616 275	16 616 275	14 011 471
Excédent (insuffisance) des produits sur				
les charges de l'exercice	-	(390 510)	(390 510)	2 604 804
Virements (Note 7)	(1 505 472)	(1 505 472)	-	-
Soldes des fonds, à la fin de l'exercice	10 494 528	5 731 237	16 225 765	16 616 275

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)	\$	\$
riux de tresorerie provenant des (utilises par les)		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	(390 510)	2 604 804
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	203 258	218 747
Intérêts courus sur les placements à court terme	(67 520)	-
Réduction (reprise de réduction) de la valeur des prêts à recevoir (Note 3)	-	(375 003)
Dépréciation des placements (Note 3)	2 874 984	3 124 993
Reprise de la dépréciation des placements (Note 3)	(3 123 546)	(519 334)
Variation de la juste valeur des placements	441 159	(686 447)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	819 086	(667 426)
Subventions à recevoir	(1 280 115)	(364 935)
Frais payés d'avance et avances sur projets	9 075 740	94 977
Créditeurs et charges à payer	(5 471 964)	(7 186 738)
Subventions et apports reportés	(42 443 277)	(31 325 073)
Passif éventuel (Note 3)	4 633 899	-
	(34 728 806)	(35 081 445)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(62 213)	-
Acquisition de placements immédiatement commercialisables (Note 3)	(3 125 000)	(3 124 992)
Acquisitions de placements à revenu fixe	-	(4 000 000)
Placements au cours de l'exercice, déduction faite des obligations	-	375 000
	(3 187 213)	(6 749 992)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(37 916 019)	(41 831 437)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	140 595 741	182 427 178
	1 10 /// / 11	102 12/ 1/0

31 MARS 2022

1. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables est présenté ci-dessous

a) Renseignements généraux

Centre d'innovation de l'Ontario inc. (« CIO », ou l'« organisme ») a été constitué en vertu de la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario le 3 juillet 2003 à titre d'organisme sans but lucratif sans capital social. Les principaux objectifs de CIO sont de stimuler, de promouvoir, de nourrir, de commanditer et d'orienter la recherche fondamentale et appliquée afin de soutenir l'évolution des besoins et les défis des entreprises de l'Ontario; de faciliter la formation et l'éducation des chercheurs, des boursiers, des scientifiques et des ingénieurs dans les domaines qui concernent les entreprises de l'Ontario; de faciliter le transfert, le partage et la diffusion de l'apprentissage, la connaissance et la technologie entre les universités et les entreprises de l'Ontario. Le 20 novembre 2020, l'organisme a changé de nom de Centres d'excellence de l'Ontario inc. à Centre d'innovation de l'Ontario.

b) Référentiel comptable

L'organisme prépare ses états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

c) Comptabilisation des produits

CIO finance différents projets de recherche et des activités à même les fonds reçus à titre de subventions du ministère de la Recherche, de l'Innovation et des Sciences (le « MRIS »), d'autres sources du gouvernement provincial et fédéral et du secteur. L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Dans le cadre des activités de CIO, les partenaires de projet doivent cofinancer divers projets et activités; toutefois, l'organisme ne comptabilise pas les fonds et apports en nature de ces partenaires dans ses états financiers, car ils sont versés directement par les partenaires de projet aux organismes qui les réalisent.

Les apports à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis en tant que revenu selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux correspondant au taux d'amortissement pour les immobilisations corporelles liées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts provenant des prêts à recevoir sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de trésorerie en raison de l'incertitude du rendement futur des sociétés auxquelles ces prêts sont accordés.

L'intérêt sur les placements à revenu fixe est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les montants sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et de placements très liquides dont les échéances initiales sont de trois mois ou moins.

e) Prêts à recevoir

Les prêts à recevoir sont comptabilisés à la valeur nominale en raison de l'incertitude liée au rendement futur des sociétés sous-jacentes. Une provision à l'égard de la valeur nominale est constituée afin de tenir compte de cette incertitude. Les fonds perçus à titre de remboursement de capital ou d'intérêts sont portés en diminution des dépenses liées aux programmes à la date du remboursement, à l'exclusion des remboursements de prêts à recevoir immédiatement commercialisables (Note 3).

f) Placements

CIO reçoit des actions dans des sociétés non affiliées qui représentent soit un recouvrement de frais engagés par l'organisme dans le cadre d'un projet de recherche, soit une rétribution pour le travail effectué par CIO afin de faire passer une possibilité d'affaires au stade de l'investissement et en tant qu'élément de contrepartie lors de l'émission de prêts et d'obligations non garanties. Les placements sont effectués dans des sociétés sur lesquelles CIO n'exerce aucun contrôle et n'est en mesure d'exercer aucune influence notable. Les placements sont initialement comptabilisés au montant investi et immédiatement réduit à la valeur comptable nominale au moyen d'une provision pour moins-value en raison de l'incertitude initiale entourant le rendement futur des sociétés sous-jacentes. La provision pour moins-value est renversée lorsqu'un événement indique une amélioration importante de l'entité émettrice. Si un placement devient coté en bourse, toute provision pour moins-value résiduelle est renversée et le placement est comptabilisé à la juste valeur. Le produit tiré de la vente des placements, à l'exclusion des placements immédiatement commercialisables (Note 3), est comptabilisé à titre de produits au moment de la vente des placements. Les placements à revenu fixe sont portés à la juste valeur.

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles achetées aux fins de CIO sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Matériel informatique 3 ans Mobilier et agencements 5 ans

Améliorations locatives Durée du bail

h) Actifs et passifs financiers

CIO évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements (Note 1f)).

La direction est d'avis que CIO n'est pas exposé à des risques importants de taux d'intérêt, de change ou de crédit découlant de ses instruments financiers, sauf pour les prêts à recevoir qui sont comptabilisés à la valeur nominale en raison de l'incertitude entourant le rendement futur des sociétés sous-jacentes (Note 4). La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont tous détenus auprès de deux banques présentées à l'annexe I.

i) Impôts sur les bénéfices

CIO est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et, par conséquent, est exonéré de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)j) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

j) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés ainsi que sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers, et des montants des produits et des charges comptabilisées durant la période de présentation de l'information financière. Les estimations sont revues de façon périodique et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les comptes exigeant des estimations importantes comprennent le recouvrement des débiteurs et des prêts à recevoir, l'évaluation des placements et l'échéance des subventions et apports reportés.

31 MARS 2022

2. Subventions à recevoir

	2022	2021
	\$	\$
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences	333 089	114 935
Ministère de la Santé - Services de laboratoire et de génétique	11 300	-
Ministère de la Recherche, de l'Innovation et des Sciences	737 732	-
Agence fédérale de développement économique pourle Sud de l'Ontario	562 929	250 000
	1 645 050	364 935

3. Placements immédiatement commercialisables et passif éventuel

	2022	2021
	\$	\$
Placements immédiatement commercialisables et prêts à recevoir	4 633 899	1 260 339
Passif éventuel	(4 633 899)	-

CIO a comptabilisé une provision pour moins-value sur les placements immédiatement commercialisables en raison de l'incertitude qui entoure le rendement futur des sociétés sous-jacentes. En 2022, l'organisme a investi 3 125 000 \$ (2021 - 3 124 992 \$) dans des placements immédiatement commercialisables et a provisionné ce montant au moyen d'une provision pour moins-value de 2 874 984 \$ (2021 - 3 124 993 \$). De plus, une reprise de 3 123 546 \$ (2021 - 519 344 \$) a été appliquée, car il a été déterminé que la valeur des actifs ayant subi une dépréciation était plus élevée. Cette reprise a été comptabilisée en tant que passif éventuel dans le bilan.

En 2022, CIO a signé une entente-cadre avec le ministère de la Recherche, de l'Innovation et des Sciences (le « MRIS »), entrant en vigueur à compter du 1er avril 2021, en vertu de laquelle tous les produits futurs tirés de placements sont versés au MRIS. Par conséquent, un équivalent de passif éventuel a été comptabilisé à la valeur comptable des placements immédiatement commercialisables.

Le portefeuille des prêts à recevoir regroupe des billets à ordre non garantis et des obligations garanties convertibles. Les billets à ordre non garantis ne portent pas intérêt. Les obligations non garanties convertibles portent intérêt au taux préférentiel de la banque plus 1 % ou 2 % par année ou au taux fixe de 6 % à 8 %. Les intérêts sont calculés et composés selon les modalités des obligations non garanties et comportent des dates d'échéance allant de 12 mois à 36 mois. Dans l'éventualité où un financement important serait entrepris par l'entité sous-jacente, les obligations non garanties convertibles et l'intérêt (s'il y a lieu) seront convertis en actions ordinaires selon les modalités des ententes.

4. Placements

	2022	2021
	\$	\$
Certificats de placement garanti	4 067 520	4 000 000
Sociétés ouvertes	386 288	883 440
Entreprises à capital fermé	322 499	266 506
	4 776 307	5 149 946

Les certificats de placement garanti (« CPG »)sont non remboursables, portent intérêt à des taux annuels allant de 1,52 % à 2,06 % (2021 - de 1,71 % à 2,06 %) et viennent à échéance entre mai 2023 et novembre 2026 (2021 - entre avril 2022 et avril 2025).

Les placements effectués dans les sociétés ouvertes ont été dépréciés de 497 152 \$ (2021 - reprise de la dépréciation de 686 447 \$) pour refléter le taux du marché à la date du rapport.

Les placements effectués dans les entreprises à capital fermé ont connu une hausse de 55 993 \$ (2021 - 519 344 \$) en raison de la reprise d'une perte de valeur antérieure.

5. Immobilisations corporelles

			2022
		Amortissement	Valeur
	Coût	cumulé	nette
	\$	\$	\$
Matériel informatique	300 921	244 127	56 794
Mobilier et agencements	359 435	330 754	28 681
Améliorations locatives	1 438 744	693 028	745 716
	2 099 100	1 267 909	831 191

			2021
		Amortissement	Valeur
	Coût	cumulé	nette
	\$	\$	\$
Matériel informatique	238 705	238 705	-
Mobilier et agencements	359 435	276 792	82 643
Améliorations locatives	1 438 744	549 153	889 591
	2 036 884	1 064 650	972 234

L'état des résultats comprend une charge d'amortissement de 203 258 \$ (2021 - 218 747 \$).

31 MARS 2022

6. Subventions et apports reportés

Le financement de base reporté représente les fonds du gouvernement non utilisés reçus par le MRIS, ce qui correspond au financement reçu ou à recevoir pendant l'exercice courant lié aux activités des exercices à venir.

Les apports de programme reportés comprennent les fonds engagés, mais non utilisés, destinés à des activités affectées à l'externe qui représentent le financement reçu ou à recevoir pendant l'exercice courant lié aux activités des exercices à venir.

Les autres apports reportés comprennent les fonds engagés, mais non utilisés, provenant du gouvernement et d'ailleurs destinés à des activités affectées à l'externe pour d'autres programmes qui représentent le financement reçu pendant l'exercice courant lié aux activités des exercices à venir.

					2022
	Subventions et apports reportés, au début de l'exercice	Subventions et apports reçus/facturés	Montants comptabilisés comme produits	Remboursements, transferts et ajustements	Subventions et apports reportés, à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$	\$
Financement de base	20 053 319	3 109 610	(1 522 067)	(20 053 319)	1 587 543
Programme pour jeunes entrepreneurs	(62 401)	-	-	62 401	-
Programme AvantageTALENT	267 976	-	-	(267 976)	-
Programme ObjectifGES	23 935 406	-	(7 817 176)	102 429	16 220 659
Projet d'incubateur d'innovation d'IBM	302 986	-	-	(302 986)	-
Programme Fonds des technologies de la santé	619 580	-	-	-	619 580
Programme Défi pour des petites entreprises innovatrices	1 435 362	-	-	(1 435 362)	-
Programme d'amélioration de la compétitivité des équipementiers automobiles	989 950	-	(105 762)	(884 188)	-
Programmes de recherche et de collaboration internationales	739 466	176 998	(500 560)	-	415 904
Colleges Applied Research and Development Fund	261 264	-	-	(261 264)	-
Évolution des services en nuage dans le corridor Québec-Ontario pour la recherche et l'innovation	13 475 202	-	(12 406 624)	-	1 068 578
Center of Excellence in Next Generation Networks	17 382 086	-	(16 566 386)	-	815 700
Ontario Vehicle Innovation Network	43 425 736	6 000 000	(15 288 409)	-	34 137 327
Activités de CIO	-	64 802	-	96 812	161 614
Fonds de co investissement pour la préparation à la commercialisation	-	5 036 150	(4 252 920)	-	783 230
Partenariats du marché du travail de l'Ontario	-	12 478 561	(2 987 428)	49 977	9 541 110
Bon pour l'innovation et la productivité	-	12 076 158	(9 391 560)	14 246 439	16 931 037
Autres apports	2 189 078	3 312 750	(5 248 346)	35 969	289 451
Total	125 015 010	42 255 029	(76 087 238)	(8 611 068)	82 571 733
Moins : tranche à court terme				_	3 974 307
				_	78 597 426

31 MARS 2022

6. Subventions et apports reportés (suite)

1	n	1	1
Z	v	Z	J

	Subventions et apports reportés, au début de l'exercice	Subventions et apports reçus/facturés	Montants comptabilisés comme produits	Remboursements, transferts et ajustements	Subventions et apports reportés, à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$	\$
Financement de base	18 733 687	13 900 000	(12 580 368)	-	20 053 319
Programme pour la coentreprise Ontario Alberta	180 215	-	-	(180 215)	-
Programme pour jeunes entrepreneurs	72 696	-	-	(135 097)	(62 401)
Programme AvantageTALENT	1 536 648	-	(1 237 672)	(31 000)	267 976
Programme ObjectifGES	37 623 029	-	(12 056 583)	(1 631 040)	23 935 406
Projet d'incubateur d'innovation d'IBM	(91 345)	1 492 496	(901 183)	(196 982)	302 986
Programme Fonds des technologies de la santé	475 157	671 921	(527 498)	-	619 580
Programme REAMI	912 364	-	(912 364)	-	-
Programme Défi pour des petites entreprises innovatrices	1 812 150	-	(376 788)	-	1 435 362
Programme d'amélioration de la compétitivité des équipementiers automobiles	1 436 458	-	(446 508)	-	989 950
Programmes de recherche et de collaboration internationales	1 239 953	-	(500 487)	-	739 466
Colleges Applied Research and Development Fund	4 427 250	-	(4 165 986)	-	261 264
Évolution des services en nuage dans le corridor Québec-Ontario pour la recherche et l'innovation	11 134 930	15 200 000	(12 859 728)	-	13 475 202
Center of Excellence in Next Generation Networks	18 226 621	13 400 000	(14 244 535)	-	17 382 086
Ontario Vehicle Innovation Network	57 162 266	-	(13 736 530)	-	43 425 736
Autres apports	1 458 004	3 198 707	(2 467 633)	-	2 189 078
Total	156 340 083	47 863 124	(77 013 863)	(2 174 334)	125 015 010

Moins : tranche à court terme	84 996 041
	40 018 969

7. Soldes des fonds affectés à l'interne

	2022	2021
Réserve de fonctionnement	\$ 6 000 000	\$ 6 000 000
Initiatives stratégiques	4 494 528	6 000 000
	\$10 494 528	\$12 000 000

Le conseil d'administration a constaté le besoin d'une réserve de fonctionnement dans le cas où il y aurait une radiation des activités.

Le conseil d'administration a déterminé certaines initiatives futures d'importance stratégique pour appuyer les objectifs de CIO. Au cours de l'exercice, un montant de 1 505 472 \$ (2021 - néant \$) a été dépensé pour des initiatives stratégiques.

8. Produits par programme

	2022	2021
Activités de CIO	\$8 296 512	\$10 656 540
R et D menée en collaboration entre secteurs et établissements d'enseignement	7 181 839	8 407 744
Commercialisation et démonstration	4 252 920	6 392 584
Plateforme technologique de pointe	30 654 482	29 444 445
Ontario Vehicle Innovation Network	18 306 937	15 750 843
Objectifs en matière de gaz à effet de serre	7 817 176	12 056 583
OneEleven	2 608 371	609 105
	\$79 118 237	\$83 317 844

9. Engagements

Les paiements minimums exigibles futurs liés aux contrats de location-exploitation s'établissent comme suit :

	\$
2023	1 509 000
2024	1 504 000
2025	1 537 000
2026	1 563 000
2027	1 591 000
Par la suite	267 000
	7 971 000

31 MARS 2022

10. Régime de retraite

CIO gère un régime à cotisations déterminées. Les actifs du régime sont détenus séparément de ceux de l'organisme dans un fonds géré indépendamment. La charge de retraite est égale aux cotisations versées par CIO. Les cotisations payées et passées en charges par l'organisme s'élèvent à 265 564 \$ (2021 - 294 382 \$).

11. Exposition aux risques et gestion des risques liés aux instruments financiers

CIO est doté d'un cadre de gestion des risques conçu pour surveiller, évaluer et gérer les principaux risques en ce qui concerne les instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité. Ces risques n'ont pas changé depuis l'exercice précédent.

a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à l'autre partie une perte financière en manquant à son obligation de financement. Les instruments financiers qui pourraient être exposés au risque de crédit sont la trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs, les subventions à recevoir (Note 2), les avances sur projets, les prêts à recevoir (Note 4) et les placements (Note 4). La direction estime que son exposition au risque de crédit provenant de la trésorerie et équivalents de trésorerie est négligeable, étant donné que CIO détient tous ses dépôts en encaisse et ses placements auprès de deux grandes banques canadiennes. Les débiteurs ne sont pas concentrés et proviennent principalement de ministères fédéraux et provinciaux. La provision pour créances douteuses est comprise dans les débiteurs et, au 31 mars 2022, s'élève à néant \$ (2021 - néant \$). Les prêts à recevoir comprennent des billets à ordre non garantis et des obligations garanties convertibles. Ces prêts sont comptabilisés à la valeur symbolique en raison de l'incertitude liée au rendement futur des sociétés sous-jacentes. Une provision à l'égard de la valeur nominale est constituée afin de tenir compte de cette incertitude.

b) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est lié aux fluctuations des taux d'intérêt selon les taux en vigueur. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements dans des CPG. Toutefois, la direction juge que l'incidence de ce risque sur la situation financière de CIO est négligeable.

c) Risque de liquidité:

Le risque de liquidité est le risque que CIO éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées aux passifs financiers. Le risque de liquidité est lié aux créditeurs et charges à payer ainsi qu'aux engagements.

12. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice courant.

NOTES



325, rue Front Ouest, bureau 300, Toronto, ON M5V 2Y1 www.oc-innovation.ca/fr | info@oc-innovation.ca | Sans frais : 1.866.759.6014



Ontario Centre of Innovation



@OCInnovation



Ontario Centre of Innovation



Organisme sans but lucratif financé par le gouvernement de l'Ontario, les CIO travaillent en partenariat avec le gouvernement, l'industrie et le milieu postsecondaire pour commercialiser l'innovation et bâtir une économie provinciale forte.